**Compte-rendu de la réunion du 8 août 2021**

Présents : Meyers L, Vincent JM, Hakin L, Douin Y, Junius C, Rousch H, Croes D, Maurage D

1. Situation interclubs :

* Dans toutes les séries, depuis la première provinciale jusqu’aux cinquièmes provinciales, il y a de nombreuses séries incomplètes. Cette situation est due à la mauvaise réinscription des équipes par les clubs. Si chaque année, le nombre d’équipes brûlées est trop important, cette année une nouvelle hausse est à constater. Elle est cependant plus marquante puisque les équipes qui disparaissent ne sont pas remplacées par des montants supplémentaires.
* En ce qui concerne les sixièmes provinciales, les nombreux Bye sont également liés à la diminution de l’inscription des équipes et conjugués au souhait des clubs de respecter en priorité les désidératas de jours et heures.
* En P6, lors de l’élaboration des séries, il a été tenté de faire une série de moins afin d’éviter les équipes BYE, mais les exigences et les dérogations demandées par les clubs ne l’ont pas permis. Quelques places sont quand même réservées à des clubs qui se tâtent encore pour inscrire l’une ou l’autre équipe en P6.
* Au sujet des clubs sinistrés, le RCTT Dolhain a trouvé refuge auprès du club de Montzen, le club de Pepinster ira rejoindre celui de Herve, pour le club d’Aywaille nous n’avons pas encore reçu la moindre information. Le club de Theux devrait pouvoir reprendre leurs activités dans leur local habituel. Le CFTT pourra accueillir, si besoin, des équipes les vendredis, samedis après-midi et le soir, en fonction des places disponbles.

1. **Arbitrage** :

Sabine Dobbelstein a décidé de stopper toutes ces fonctions au niveau de l’arbitrage. Si plusieurs pistes sont évoquées, l’option de Jean-Marc Vincent membre du comité provincial et arbitre semble être la meilleure. Il sera donc à la tête de la commission d’arbitrage.

1. **Assemblée Générale** :

* La date retenue pour l’assemblée générale est le vendredi 10 septembre à 19.00.
* La présentation de la comptabilité des deux dernières saisons sera à l’ordre du jour.
* Les dernières nouvelles concernant l’interclubs, ainsi que les compétitions individuelles seront également à l’ordre du jour.
* La candidature pour l’entrée au comité provincial de Caroline Blétard (de l’Astrid) sera présentée à l’assemblée.
* Un rappel des règles pour la modification des classements (+1, -1) sera fait. Possibilité de +1 classement jusqu’aux joueurs classés D2, -1 classement depuis les joueurs classés D0. Les demandes concernant des joueurs qui ont introduit une réclamation et qui a été refusée, ne seront pas prises en compte. Il sera aussi rappelé qu’après 10 rencontres les classements peuvent encore être modifiés, soit à la demande du joueur, soit par la commission des classements et ce jusqu’à mi-saison.
* Appel aux clubs candidats à l’organisation de PPM.

1. **Divers** :

* Pour le label, la communication des arbitres en ordre pour la comptabilisation des points label, se fera au jour le jour, ainsi les clubs pourront immédiatement voir les effets de ces points.

Il en est de même pour les clubs qui organisent des compétitions individuelles.

* En vétérans, il y a actuellement 43 équipes inscrites pour 47 la saison passée. Il y a bon espoir d’atteindre les mêmes chiffres cette saison.
* Concernant le débat sur les réseaux sociaux quant à l’accès aux données des joueurs pour la firme Dandoy, l’aile francophone a estimé pouvoir les fournir ; en effet, ces données ne sont utilisées que pour la diffusion exclusive de matière concernant le tennis de table.

L’AF modifiera toutefois l’espace personnel des joueurs de façon à leur permettre de cocher une case et de ne plus recevoir des publications.

* Du 10 au 14 novembre auront lieu les championnats d’Europe -21ans, ceux-ci se dérouleront à Spa.
* Lors d’une de nos dernières réunions, Michel Delporte a demandé à être reçu. Il a notamment proposé un dossier pour la relance du recrutement. Nous l’inviterons lors de notre prochaine réunion à venir nous exposer en détails ce plan de relance.